

Nord vaudois-Broye

# Cugy en alerte à cause d'une fuite de gaz naturel

**Broye**  
**Une poche de gaz a été percée, jeudi, vers 12 h 30, sur un chantier. Le village fribourgeois reste encore sous surveillance durant 24 heures**

Antoine Hürlimann

«Pour des raisons de sécurité, nous avons évacué une partie d'un quartier situé sous la gare de Cugy, jeudi, à 14 h 30, explique Martial Pugin, porte-parole de la police cantonale fribourgeoise. Il y avait des risques d'explosion.» Une poche de gaz naturel a été percée sur un chantier dans un quartier résidentiel de ce village fribourgeois non loin de Payerne. L'incident s'est produit vers 12 h 30.

Contactée par des ouvriers qui posaient une sonde géothermique chez une privée, la police a dû sécuriser les environs en éloignant la population. «Ce type d'incident peut se produire lors de tels travaux, détaille le porte-parole. Mais ils ne sont généralement que de peu d'importance. Dans ce cas précis, la pression de gaz n'a pas diminué pendant plus d'une heure et demie, raison pour laquelle l'alarme a été donnée.»

**Habitants évacués**

Au total, sur les 200 habitants de la zone à risque, plus de 60 se trouvaient à leur domicile. Tous ont été conduits à la salle polyvalente du village. «C'est un événement d'une grosse ampleur, poursuit Martial Pugin. Cela faisait un moment que nous n'avions pas vu une fuite aussi importante.» De mémoire de pompier, le dernier événement en date d'une telle importance remonte à 10 ans, lors d'une intervention à Charmey (FR). À 18 h 30, presque tous les habitants avaient pu rejoindre leur



Les pompiers ont établi un vaste périmètre de sécurité. ANTOINE HÜRLIMANN

«C'est un événement d'une grosse ampleur. Cela faisait un moment que nous n'avions pas vu une fuite aussi importante»

**Martial Pugin** Porte-parole de la police cantonale fribourgeoise

logis. Seule une famille, domiciliée dans le bâtiment le plus proche du sinistre, a été relogée chez des proches. Toutefois, les consignes de sécurité sont toujours strictes: il est formellement interdit d'enclencher la moindre étincelle. Car du gaz s'échappe toujours du chantier. Et même s'il est brûlé par une torche, installée par une entreprise spécialisée, tous les dangers ne sont pas écartés. D'autant plus que la pression du gaz ne semblait toujours pas faiblir en début de soirée: la flamme qui se dégageait de l'objet atteignait encore une hauteur de 4 mètres à 20 h.

«En tant que syndic de Cugy, ma première réaction a été de vouloir accueillir les habitants évacués

le plus rapidement possible, affirme Alexandre Vonlanthen. Il fallait communiquer le plus rapidement possible et leur proposer de quoi se sustenter.» L'édile s'est donc occupé de rassembler les informations distillées par les différents services de secours avant de les communiquer aux habitants réunis dans la salle polyvalente du village. «Tout s'est bien déroulé et aucun blessé n'est à déplorer, continue le syndic. La situation est maintenant sous contrôle et nous restons attentifs.»

Au total, 60 pompiers ont été mobilisés ainsi qu'une dizaine de patrouilles des forces de l'ordre. Dès 18 h 30, la circulation entre Payerne et Estavayer-le-Lac a été rétablie.

## Bras de fer juridique en vue pour l'Hôtel du Lac

**Estavayer (FR)**  
**L'établissement est fermé depuis deux ans. Selon les autorités, la société chargée de son exploitation ne respecte plus les clauses du droit de superficie qui les lient**

Les autorités d'Estavayer et les responsables de la société anonyme Hôtel du Lac et Restaurant du Débarcadère se retrouveront dans quelques jours devant le Tribunal civil de la Broye pour une séance de conciliation. C'est ce qu'a annoncé le syndic André Losey, mercredi soir, lors de la séance du Conseil général de la commune fribourgeoise. Les deux parties sont en désaccord depuis des mois quant à la gestion de cet établissement installé sur la presqu'île flanquée du port de la Sicel et de la place Nova Friburgo.

«Pour nous, les conditions nécessaires au droit de superficie qui nous lie à cette société ne sont plus remplies», a rappelé l'édile PDC. Au bénéfice d'un contrat de superficie qui court jusqu'en

2058, la société avait annoncé en 2011 son intention de transformer l'établissement. Elle entendait porter sa capacité à une centaine de chambres, autant d'appartements hôteliers, et le doter d'une piscine et d'un spa wellness. Mais sept ans plus tard, rien n'a été fait. Pire, l'hôtel a même fermé ses portes au printemps 2016, au grand dam des autorités propriétaire du bien-fonds, dont les envies de développement passe par cette zone essentielle à leurs yeux. «Notre objectif est toujours le même, à savoir valoriser cette parcelle et l'hôtel qui s'y trouve», reprend André Losey.

Une solution à l'amiable n'ayant pas pu être trouvée, une requête de conciliation a donc été déposée en début d'année. Si la séance qui aura lieu à mi-juin ne débouche pas sur un accord, la Commune entreprendra une démarche judiciaire et demandera la résiliation du droit de superficie. «C'est une procédure qui peut prendre du temps, soupire André Losey. En fait, tout dépendra du bon vouloir des représentants de la société.» **F.R.A.**

Riviera-Chablais

# Du vignoble aiglon au lac Lioson, l'art embellira l'été

**Rendez-vous**  
**Baptisé Ailyos, un nouveau festival veut souligner le paysage par l'art**

On se souvient de la vision spectaculaire de boilles à lait alignées entre la Tour-d'Aï et celle de Mayen par Gérard Benoît à la Guillaume, ou de l'attrait généré par la fresque de l'artiste Saype sur les pentes de la Berneuse à la belle saison. C'est cet esprit que le festival Ailyos espère perpétuer dès cet été entre Aigle, Leysin et le col des Mosses.

Dès juillet, 13 artistes investiront une vingtaine de sites naturels, bâtis ou voisins de monuments, pour y ériger une œuvre. On verra des loups fantomatiques signés du sculpteur vaudois Olivier Estoppey marcher sur le lac Lioson, des géants de paille du

Russe Konstantin Evdokimov contempler le paysage depuis le Kuklos ou encore un lézard s'égaillant le long des murs du vignoble d'Aigle sous les pincesaux du Montheysan Pascal Bérodot.

Lancée par l'Association touristique Aigle-Leysin-col des Mosses, la manifestation se veut pérenne et entend promouvoir un tourisme quatre saisons, doux et durable, notamment en utilisant les transports publics et les sentiers de rando. D'août à octobre, le public est invité à admirer les paysages d'un œil et d'une âme neufs. Certaines œuvres, comme celles poncées sur le vieux bois des façades, resteront plusieurs années et offriront une continuité d'une édition à l'autre. **F.W.D.M.**

**Ailyos Festival Art Nature,**  
[www.ailyos.com](http://www.ailyos.com)



Les panneaux mis en nature de Gilles Lansard joueront les contrastes entre saisons à la Pierre-du-Moëllé et au lac Lioson. DR

## Le Cadratin s'en remet au financement participatif

**Vevey**  
**Pour son déménagement maous vers Sottens et les travaux prévus sur un futur «atelier vivant» de la typographie, Le Cadratin mise sur la solidarité**

Passé la joie d'avoir enfin trouvé un lieu qui accueillera la centaine de tonnes de vestiges typographiques de leur atelier Le Cadratin, à Vevey (notre édition du 21 avril), Jean-Renaud et Ruth Dagon ont attaqué la partie moins agréable du financement. Car le transfert d'une machine à composer Linotype, d'une tireuse Ludlow, de presses à platine et à cylindre, ou de boîtes de casses, de Vevey à Sottens, où ce trésor reposera dans les locaux de l'ancien émetteur radio, cela a un coût. «Au minimum 30 000 fr.», lance Ruth Dagon. Seulement pour l'atelier de Vevey. On parle de 49 000 fr. si

on y ajoute ce qui est entreposé à Leysin, dans un garage de Vevey et l'atelier de l'imprimeur Fernand-André Parisod stocké à La Chaux.» Raison pour laquelle l'association des Vrais Amis du Cadratin lance un financement participatif via le programme Héros locaux de la Raiffeisen.

À Sottens, le couple prévoit une galerie pour monter des expositions. Des rénovations seront en outre nécessaires en vue de flanquer l'«atelier vivant» d'un conservatoire de la typographie pour former la relève: «Nous avons un jeune, mais il nous faut réfléchir à transmettre ce savoir-faire», reprend Ruth. Qui estime la facture totale à 190 000 fr.

Pour rappel, le bail des Dagon à Vevey comprend une échéance à 2020, obtenue devant la justice en 2014 à la suite d'un litige avec le propriétaire. Le déménagement est toutefois prévu dès ce mois de juillet. **K.D.M.**

**Bex**  
**Un municipal démissionne**

Le municipal socialiste Pierre Dubois a démissionné récemment pour des raisons de santé. L'édile rose était chargé de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine, de la Culture. En vue de son remplacement, les électeurs et électrices bellerins sont conviés aux urnes cet été. Le premier tour se déroulera le dimanche 8 juillet, un éventuel second tour étant agendé deux semaines plus tard. Le dépôt des listes est fixé au lundi 11 juin pour le premier tour, le mardi 10 juillet pour l'éventuel deuxième round. **C.BO.**

**Vevey**  
**Une femme meurt dans un incendie**

Une Suissesse de 75 ans a perdu la vie dans la nuit de mercredi à jeudi au cours d'un incendie survenu dans son duplex de l'avenue de la Gare. Les hommes du SDIS Riviera ont lutté durant trois heures contre ce brasier qui a totalement détruit le logement et endommagé le bâtiment. Les 38 habitants de l'immeuble de cinq étages ont été évacués et 12 d'entre eux, intoxiqués par la fumée, ont été pris en charge médicalement. Les résidents devront temporairement être relogés avec l'appui de la Ville, de l'ECA et de proches. **F.W.D.M.**

PUBLICITÉ

Samedi dans

**24 heures**

**GuideTV**

DU 26 MAI AU 1er JUIN 2018

**Jennifer Games**

JEUDI SOIR SUR C8

C'est l'heure des derniers défis pour Jennifer Lawrence dans son rôle d'«inédite»

**La meilleure excuse pour profiter de votre semaine TV.**

**GuideTV**

**24 heures**